

Distr. générale 15 juillet 2015 Français Original: anglais



# Troisième Conférence internationale sur le financement du développement

Addis-Abeba, 13-16 juillet 2015

Point 11 de l'ordre du jour Adoption du rapport de la Conférence

# Projet de rapport de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement

Rapporteur général:

# I. Résolutions adoptées par la Conférence

#### Résolution 1

Le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/L.1]

#### Résolution 2

Remerciements au peuple et au Gouvernement éthiopiens

[Insérer le texte figurant dans le document A/CONF.227/L.2]

#### Résolution 3

Pouvoirs des représentants à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement

[Insérer le texte figurant dans le document A/CONF.227/7]

# II. Organisation des travaux et autres questions d'organisation

#### Date et lieu de la Conférence

La troisième Conférence internationale sur le financement du développement s'est tenue à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015, conformément aux résolutions





68/204 du 20 décembre 2013, 68/279 du 30 juin 2014 et 69/278 du 8 mai 2015 de l'Assemblée générale. Durant cette période, la Conférence a tenu \_\_ séances plénières.

### B. Participation

- 2. Les États suivants et l'Union européenne étaient représentés à la Conférence : [à compléter]
- 3. Étaient représentés par des observateurs les organisations intergouvernementales et autres entités suivantes : [à compléter]
- 4. Étaient représentés par des observateurs les membres associés des commissions régionales suivantes : [à compléter]
- 5. Étaient représentées les institutions spécialisées et organisations apparentées suivantes : [à compléter]
- 6. Étaient représentés les organes de l'ONU suivants : [à compléter]
- 7. Un grand nombre d'entités et d'organisations du secteur privé ont participé à la Conférence (voir A/CONF.227/INF.2/Add.1).
- 8. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont participé à la Conférence (voir A/CONF.227/INF.2/Add.1).
- 9. La liste des participants sera publiée sous la cote A/CONF.227/INF.2.

#### C. Ouverture de la Conférence

- 10. La Conférence a été ouverte le 13 juillet 2015 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
- 11. La Conférence a élu par acclamation à sa présidence le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Hailemariam Dessalegn.
- 12. À la 1<sup>re</sup> séance plénière, le 13 juillet 2015, conformément à la résolution 69/278 de l'Assemblée générale du 8 mai 2015, des déclarations liminaires ont été faites par le Président de la Conférence, Hailemariam Dessalegn; le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon; le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, Sam Kahamba Kutesa; le Président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim; le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Roberto Azevêdo; et le Directeur général adjoint du Fonds monétaire international, Zhu Min, au nom du Directeur général du Fonds.
- 13. À la même séance, avec l'assentiment de la Conférence, le Président de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, a prononcé une allocution de bienvenue.
- 14. À l'ouverture de la 2<sup>e</sup> séance plénière, le 13 juillet 2015, conformément à la résolution 69/278 de l'Assemblée générale du 8 mai 2015, des déclarations ont été faites par la Vice-Présidente du Conseil économique et social de l'ONU, María Emma Mejía Vélez, au nom du Président du Conseil; le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Mukhisa Kituyi; et l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le

**2/8** 15-11765

développement, qui s'exprimait en sa qualité de Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement, Helen Clark.

15. À la même séance et conformément à la résolution 69/278 de l'Assemblée générale du 8 mai 2015, des déclarations ont été faites par la Présidente-Directrice générale d'UBS and Society, Caroline Anstey, en tant que représentante du secteur des entreprises, et par Rama Salla Dieng et Stefano Prato, en tant que représentants de la société civile.

#### D. Adoption du règlement intérieur

16. À sa 1<sup>re</sup> séance le 13 juillet 2015, la Conférence a adopté le règlement intérieur (A/CONF.227/2), tel que recommandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/278.

#### E. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

- 17. À sa 1<sup>re</sup> séance le 13 juillet 2015, la Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire (A/CONF.227/1) du 8 mai 2015 ci-après, tel que recommandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/278 du 8 mai 2015. L'ordre du jour se présente comme suit :
  - 1. Ouverture de la Conférence.
  - 2. Élection du Président.
  - 3. Adoption du règlement intérieur.
  - 4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
  - 5. Élection des autres membres du Bureau.
  - 6. Organisation des travaux, y compris création de la grande commission.
  - 7. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence :
    - a) Désignation des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
    - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
  - 8. Débat général sur le financement du développement :
    - Échange de vues général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha, la redynamisation et le renforcement du suivi du financement du développement, le recensement des obstacles et difficultés rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs fixés par ces instruments ainsi que les mesures et initiatives propres à les surmonter, l'examen des problèmes nouveaux et potentiels, notamment dans le contexte des activités récemment entreprises au niveau multilatéral en vue de promouvoir la coopération internationale pour le développement, compte tenu de l'évolution actuelle du climat dans ce domaine, de l'interdépendance de toutes les sources de financement du développement, des synergies entre

15-11765 **3/8** 

les objectifs de financement dans les trois dimensions du développement durable ainsi que de la nécessité d'appuyer le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015;

- b) Examen du projet de document final de la Conférence.
- 9. Tables rondes multipartites :
  - a) Le partenariat mondial et les trois dimensions du développement durable (tables rondes 1, 3 et 5);
  - b) Veiller à la cohérence des politiques et assurer un environnement propice au développement durable à tous les niveaux (tables rondes 2, 4 et 6).
- 10. Adoption du document final de la Conférence.
- 11. Adoption du rapport de la Conférence.
- 12. Clôture de la Conférence.

#### F. Élection des autres membres du Bureau

18. À sa 1<sup>re</sup> séance, la Conférence a élu les vice-présidents suivants :

États d'Asie et du Pacifique : Bangladesh et Chypre;

États d'Europe orientale : Croatie, Estonie et Pologne;

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Brésil, Colombie, Équateur, Guyana et Nicaragua;

États d'Europe occidentale et autres États : Allemagne, Danemark, Luxembourg, Norvège et Suisse.

- 19. À la même séance, le Ministre éthiopien des finances et du développement économique, Sufian Ahmed, a été élu par acclamation Vice-Président de droit ressortissant du pays hôte.
- 20. À sa séance plénière le \_\_ juillet, la Conférence a élu\_\_\_\_ (\_\_\_\_) Rapporteur général.

# G. Organisation des travaux, y compris création de la grande commission

21. À sa 1<sup>re</sup> séance, en application de l'article 46 de son règlement intérieur, la Conférence a décidé de créer une grande commission qui sera présidée par le Ministre éthiopien des affaires étrangères, Tedros Adhanom Ghebreyesus, élu par acclamation. La Conférence a également décidé de renvoyer à la grande commission le point 8 b) de l'ordre du jour intitulé « Examen du projet de document final de la Conférence ».

4/8

#### H. Pouvoirs des représentants à la Conférence

22. À la même séance, conformément à l'article 4 de son règlement intérieur, la Conférence a désigné les États ci-après membres de la Commission de vérification des pouvoirs, en s'appuyant sur la composition de celle de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session: Bangladesh, Brésil, Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Jamaïque, Namibie et Sénégal.

#### I. Documentation

23. La liste des documents dont la Conférence était saisie figure à l'annexe du présent rapport.

# III. Débat général sur le financement du développement

# A. Déclarations des États participants

- 24. Au titre du point 8 a) de l'ordre du jour, de ses 1<sup>re</sup> à 8<sup>e</sup> séances, du 13 au juillet 2015, la Conférence a tenu un débat général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha, la redynamisation et le renforcement du suivi du financement du développement, le recensement des obstacles et difficultés rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs fixés par ces instruments ainsi que les mesures et initiatives propres à les surmonter, l'examen des problèmes nouveaux et potentiels, notamment dans le contexte des activités récemment entreprises au niveau multilatéral en vue de promouvoir la coopération internationale pour le développement, compte tenu de l'évolution actuelle du climat dans ce domaine, de l'interdépendance de toutes les sources de financement du développement, des synergies entre les objectifs de financement dans les trois dimensions du développement durable ainsi que de la nécessité d'appuyer le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
- 25. À la 1<sup>re</sup> séance, le 13 juillet 2015, les représentants des États participants suivants ont pris la parole :

[À compléter]

B. Déclarations de représentants des organisations intergouvernementales et d'autres entités qui ont été invités à titre permanent par l'Assemblée générale à participer, en qualité d'observateurs, à des conférences internationales et de représentants désignés par d'autres organisations intergouvernementales accréditées auprès de la Conférence

[À compléter]

15-11765 **5/8** 

# C. Déclarations de représentants d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées et d'organes de l'Organisation des Nations Unies

[À compléter]

### D. Comptes rendus des débats aux séances plénières

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/CRP.1]

# IV. Travaux de la grande commission

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/MC/CRP.2]

#### V. Tables rondes multipartites

26. En application de la résolution 69/278 de l'Assemblée générale du 8 mai 2015, les six tables rondes multipartites se sont tenues en même temps que les séances plénières sur les thèmes suivants : « Le partenariat mondial et les trois dimensions du développement durable » (tables rondes 1, 3 et 5) et « Garantir la cohérence des politiques et un environnement propice à tous les niveaux au développement durable » (tables rondes 2, 4 et 6).

# A. Le partenariat mondial et les trois dimensions du développement durable

#### Table ronde 1

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/CRP.2]

#### Table ronde 3

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/CRP.4]

#### Table ronde 5

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/CRP.6]

# B. Garantir la cohérence des politiques et un environnement propice à tous les niveaux au développement durable

#### Table ronde 2

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/CRP.3]

#### Table ronde 4

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/CRP.5]

**6/8** 15-11765

#### Table ronde 6

[Insérer ici le texte figurant dans le document A/CONF.227/CRP.7]

# VI Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

27. À sa 8<sup>e</sup> séance plénière, le 16 juillet 2015, la Conférence a examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/CONF.227/7).

[À compléter]

# VII. Adoption du document final de la Conférence

[À compléter]

# VIII. Adoption du rapport de la Conférence

28. À sa 8<sup>e</sup> séance plénière, le 16 juillet 2015, la Conférence a adopté le projet de rapport, tel que présenté par le Rapporteur général, et autorisé ce dernier à en arrêter le texte, conformément à la pratique en vigueur à l'ONU, de façon qu'il puisse être soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

#### VIII. Clôture de la Conférence

[À compléter]

15-11765 **7/8** 

# Annexe

# Liste des documents

[À compléter]

**8/8** 15-11765